

LLPF fête ses  
1991 - 25 Ans - 2016

## SOMMAIRE

|  |        |
|--|--------|
| <b>ÉDITO</b>   | pages  |
| – Remboursements des psychothérapies : sophismes et parades                        | 1 et 3 |
| <b>ABONNEMENT</b>  | 2      |
| – La Lettre de Psychiatrie Française   |        |
| <b>LA LLPF FÊTE SES 25 ANS</b>   | 4 à 7  |
| – Responsable mais pas coupable (avec les coupables et pas responsables)           |        |
| <b>IN MEMORIAM</b>   | 8      |
| – Hommage à Pierre Ferrari (1935-2016)   |        |
| <b>COLLOQUE</b>  | 9 à 11 |
| <b>18 novembre 2016, à Paris</b><br>Actualité de la phénoménologie psychiatrique   |        |
| <b>SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS</b>   | 12     |
| – Le SPF avec vous   | 13     |
| – Actualités professionnelles  | 14     |
| – Bulletin d'adhésion 2016   |        |
| <b>LA PAROLE AUX INTERNES EN PSYCHIATRIE</b>                                       | 15     |
| – Écrire derrière les barreaux   |        |
| <b>PAS DE DISCOURS SANS LECTURE</b>  | 16     |
| – Ouvrages récemment parus   |        |
| <b>PSYCHIATRIE FRANÇAISE</b>   | 17     |
| – N° 4/15 : Le désir mimétique entre psychopathologie et neurosciences             |        |
| <b>LIVRES EN IMPRESSIONS</b>   | 18     |
| – Rimbaud, une adolescence violée  |        |
| <b>RENDEZ-VOUS</b>   | 19     |
| Séminaire de phénoménologie clinique   |        |
| <b>PETITES ANNONCES</b>  | 20-21  |
| <b>LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE</b>  | 22-23  |
| – Rencontres, colloques et formations  |        |
| <b>À VOS AGENDAS</b>   | 24     |
| <b>27 janvier 2017, à Paris</b><br>Neurosciences et psychiatrie : quels rapports ? |        |

## REMBOURSEMENTS DES PSYCHOTHÉRAPIES : SOPHISMES ET PARADES

François KAMMERER\*  
Jean-Yves COZIC\*\*  
Maurice BENSOUSSAN\*\*\*

➤ Originalité française au firmament européen : les psychothérapies sont depuis longtemps remboursées en France si elles sont effectuées par un psychiatre<sup>(1)</sup>. Pour être efficaces elles doivent être précoces, préventives du pire et inscrites dans une pratique clinique de haut niveau. Ces évidences semblent être oubliées.

➤ Se souciant de l'accès du plus grand nombre à « La » psychothérapie sans la définir plus amplement, la Caisse a récemment<sup>(2)</sup> présenté son analyse de son premier poste de dépenses en maladies chroniques intitulé « *Maladies psychiatriques ou psychotropes* », soit 21,3 milliards d'euros, à égalité avec les maladies cardiovasculaires. Sans dénoncer une nouveauté mais par des chiffres parlants<sup>(3)</sup>, la Caisse évalue à un million cinq cent mille le nombre de patients traités de façon insatisfaisante, surtout par les généralistes qui s'en défendent à juste titre par la difficulté de leur travail, le temps nécessaire, la spécificité complexe de la discipline psychique et la résistance propre des patients à consulter un psychiatre, dont l'activité est, par ailleurs, réputée surchargée.

➤ Très récemment, le gouvernement a présenté, sans autre réflexion qu'une vague approche comportementale, son Plan de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour les jeunes de 11 à 21 ans présentant une souffrance psychique « évaluée » sans compétence, autrement dit sans les psychiatres, surtout ceux de l'enfant et de l'adolescent dont le total de 639 praticiens, tous modes d'exercice confondus, ne répond absolument pas à l'ampleur de la demande.

\* Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie et du Syndicat des Psychiatres Français.

\*\* Président de l'Association Française de Psychiatrie.

\*\*\*Président du Syndicat des Psychiatres Français.

<sup>(1)</sup> Autre aspect de cette activité : les psychiatres ne prescrivent en ambulatoire que 7 % des dépenses résultant des délivrances de psychotropes par les officines de ville.

<sup>(2)</sup> Colloque UNCAM/CNQSP du 7.10.16 : « Quel accès aux psychothérapies pour les patients présentant un trouble mental fréquent ? ».

<sup>(3)</sup> 40 % des patients ayant bénéficié de prescription d'antidépresseurs ne font l'objet que d'une seule délivrance de ceux-ci ; en 2011, parmi tous les patients ayant fait l'objet de l'instauration d'un traitement antidépresseur, 88 % n'ont pas consulté de psychiatre dans les 12 mois qui ont suivi cette instauration ; la psychothérapie n'est choisie que par 37 % des généralistes dans le traitement des états dépressifs peu sévères.

## ABONNEMENT

### À NOS « GRACIEUX » LECTEURS

Nous vous rappelons que *La Lettre de Psychiatrie Française* vit essentiellement des abonnements !  
Si vous êtes attaché(e) à sa lecture et si vous souhaitez la recevoir régulièrement, **MERCI DE VOUS ABONNER.**

**Nous serions également heureux de vous compter parmi nos auteurs.**

**N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles.**

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à l'Association Française de Psychiatrie : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

#### TARIF 2016

**40 EUROS TTC** – France métropolitaine

**50 EUROS TTC** – Hors métropole

#### Vos coordonnées :

Raison sociale (Institutions) : .....

Pour l'Union Européenne, N° de TVA intracommunautaire .....

Nom\* ..... Prénom\* .....

Exercice Professionnel :  Libéral  Hospitalier  Salarié

 ..... @ .....

\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

\* .....  .....

\* Champs obligatoires

#### Votre commande :

#### Abonnement à *La Lettre de Psychiatrie Française*

Ces tarifs ne concernent pas les membres de l'AFP et du SPF à jour de cotisation, qui bénéficient d'un tarif préférentiel.

- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (France métropolitaine) de 40 euros TTC.
- Je confirme mon abonnement d'un an à *La Lettre de Psychiatrie Française* au tarif (hors métropole) de 50 euros TTC.
- Je bénéficie, pendant mon abonnement, de trois lignes gratuites pour une petite annonce en format ligne.\*
- Je demande un justificatif fiscal.

\* Cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année, quel que soit le nombre de petites annonces communiquées à *La Lettre de Psychiatrie Française*.

#### Votre règlement :

par chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie.

Date :

Cachet - Signature

Pour tout renseignement, merci de contacter l'AFP  
45, rue Boussingault – 75013 PARIS

 01 42 71 41 11 –  [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com)

(suite de la page 1)

➤ Quelles sont les réponses institutionnelles ? Pour la Caisse : le projet pour 2019, après étude de terrain, de rembourser les actes des psychothérapeutes, pour les cas « légers ou modérés » sur la base d'un forfait renouvelable de 5 séances (non chiffré financièrement, secteur tarifaire hypothétique et non précisé), sur indication du seul généraliste, en excluant le psychiatre de ce circuit. Très léger effectivement quand l'argumentaire considère qu'un affect dépressif vaut pour une maladie dépressive et surtout quand les généralistes eux-mêmes dénoncent leurs difficultés diagnostiques et prescriptives. Bref, il ne s'agit plus de délégation de soins. Il y aurait donc tout bénéfice à dénier au symptôme sa place d'indicateur d'un diagnostic spécialisé, en amont du soin, portant sur la défaillance d'une organisation psychique dont la prise en charge correcte et sans délai, représente pourtant un bénéfice certain tant pour le sujet que pour l'ensemble de la collectivité, PIB compris. Pour le Gouvernement (PLFSS), même constat : permettre dans trois ans aux généralistes, pédiatres ou médecins scolaires, un adressage direct des jeunes aux psychologues de ville. La régression planifiée.

Après tout la santé mentale irait donc bien mieux sans les psychiatres, lointains argonautes bientôt confinés dans leurs hôpitaux, en aval, à la mode bien grégaire d'autres pays euro- ou bréxitéens aux psychotropes florissants. Surtout pas en amont !

S'agirait-il, comme pour les autres spécialités médicales, d'un zeste de rivalité de savoirs et d'efficacités sur les

organisations de nos concitoyens ? Que nenni ! Mais rangez dans les placards des archives hospitalières l'ennuyeux sens clinique, surtout s'il est spécialisé !

Voilà pour les sophismes. Mais les psychiatres pourront-ils rester croyants sans tomber dans l'agnostique, pire ennemi des politiques, et accueillir favorablement la parade (qui ne saurait être celle d'un paon électoral) ministérielle : faire surgir du brouillard l'ancien Conseil National de Santé Mentale (CNSM) orné de plusieurs commissions satellites dont un comité de pilotage présidé par Yvan Halimi et dédié à la psychiatrie de secteur. Bien sûr, et c'est l'usage, les libéraux, voués à la Caisse, ont une place congrue, savoir régalien oblige !

Sauf que l'ensemble de la discipline psychiatrique, en accord avec les patients parqués dans leurs couloirs de soins, ne s'y trompe pas : en matière de santé mentale, l'efficacité des psychiatres est globale, celle du secteur public est liée à celle du secteur libéral. Oui mais... des psychiatres en liberté ? Vous n'y pensez pas : leur accès est strictement réglementé car ce sont des animaux préservés, à la reproduction dangereuse, ingouvernables qu'ils sont !

L'AFP et le SPF saluent avec une franche félicité la nomination à la Présidence du CNSM, vénérable et lourde assemblée, de Monsieur Alain Ehrenberg, appelé à devenir un nouveau Praxitèle, maître novateur de la statuaire qui reprit l'héritage troublé du siècle de Périclès en modifiant de manière durable ses canons de représentation. Car conseiller la santé mentale des politiques gestionnaires d'aujourd'hui n'est plus mince affaire ! ■

L'Association Française de Psychiatrie (AFP)  
Le Syndicat des Psychiatres Français (SPF)  
La Revue *Psychiatrie Française*  
*La Lettre de Psychiatrie Française*  
L'Annuaire des *Psychiatres Français*

ont déménagé cet été.

**Notre nouvelle adresse est :**  
**45, rue Boussingault**  
**75013 PARIS**

**Nos numéros restent inchangés :**

- téléphone : 01 42 71 41 11
- télécopie : 01 42 71 36 60
- courriel : [contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com)
- site : [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

Et la réexpédition du courrier est assurée.



# LLPF fête ses 25 Ans

et chaque numéro de l'année 2016 nous ferons paraître un article marquant avec la Une correspondante. Vos propositions sont les bienvenues !

## 1991

## 2016

(Paru dans le n° 102, février 2001, p. 1, 13 à 15 de *LLPF*.)

## RESPONSABLE MAIS PAS COUPABLE (avec les coupables et pas responsables)

**Philippe RAPPARD\***

Présentation, résumé et commentaire  
des Journées AFP des 19 et 20 janvier 2001

À partir du moment où un principe est énoncé, son contraire apparaît. Ainsi se nouent liberté et prédestination, autonomie et dépendance, responsabilité et irresponsabilité. J'avais, quant à moi, plutôt réfléchi à l'irresponsabilité dans ses rapports avec la culpabilité des malades mentaux criminels et délinquants, et dans ses rapports avec l'État qui reste toujours irresponsable pénalement (art. 121.2 du nouveau Code pénal). « Coupables mais pas responsables », c'était le sous-titre d'une de mes récentes productions<sup>(1)</sup>, l'envers du titre de ces 19<sup>èmes</sup> Journées Scientifiques Nationales *Responsable mais pas coupable*. De même que « la psychanalyse à l'envers » est devenue « l'envers de la psychanalyse »<sup>(2)</sup>, de même la psychiatrie à l'envers, devenait l'envers de la psychiatrie.

Car, pour la psychiatrie, il n'y a plus d'endroit ! **La psychiatrie tourne autour des quatre discours** : celui du maître, de l'universitaire, de l'hystérique et du psychanalyste. Chacun de ces discours était présent dans ce colloque. Il y a en effet des psychiatres-psychanalystes, des psychiatres universitaires, des psychiatres experts, etc. Le discours juridique (avec les magistrats, les avocats, les justiciables...), où se situe-t-il ?

Je le situe, quant à moi, dans le discours de l'hystérique, c'est-à-dire celui dont l'agent est le sujet divisé, et dont la perte, le résidu, est en position de vérité. Mais, de même que tout « psychanalyste » est obligé de passer par les défilés du discours de l'hystérie, de même, nous



psychiatres, nous devons passer par le discours juridique, autant que nous le faisons avec le discours de l'universitaire, celui du maître et celui du psychanalyste.

**Interdisciplinarité ? Non ! Pluridisciplinarité ?** Oui ! Chacun ici parle à partir de sa pratique, qu'elle soit médico-légale, clinique, thérapeutique, judiciaire, assurantielle, philosophique, etc., et en fonction de son statut socio-professionnel. La raison psychiatrique et la raison juridique se rencontrent à l'intersection du public et du privé, des professionnels et des usagers, sans qu'il y ait un droit du plus fort.

<sup>(1)</sup> RAPPARD (P.) : *L'état et la psychose*, L'Harmattan, Paris, 2000, 250 p., 130 F.  
<sup>(2)</sup> LACAN (J.) : *Le Séminaire*, vol. 17, L'envers de la psychanalyse : 1969-1970, Seuil, Paris, 256 p., 173 F.

(Paru dans le n° 102, février 2001, p. 1, 13 à 15 de LLPF.)

**Là où la psychanalyse fonctionne comme théorie de la psychiatrie, elle peut fonctionner comme théorie du Droit.** Ce qui est notre situation actuelle, à savoir : psychiatrie et justice impliquent une autre position, celle de « Psychanalyse et Droit ». C'est ce qui se dessine dans ces Journées. Là où le langage disait l'Être, le juge va dire le Droit. Le droit qui nous ramène à l'être déchu de l'homme, au quotidien de « l'être avec » où se mêlent les existants et les asservissements pratiques et où nous sommes une proie pour l'autre, autant que l'autre est une proie pour nous. Nous quittons le domaine de la Folie et de l'Esprit pour celui de la Société civile et de la norme où nous sommes condamnés à vivre. L'État aime (c'est ce qui fait problème) ; la Société civile n'aime pas (c'est ce qui fait question). L'État de droit est souverain, auteur de son Droit et de ses actes, mais il est paradoxalement ajuridique dans la mesure où il est l'enveloppe juridique de la Société civile, son Moi-peau en quelque sorte. Son dépérissement aboutit à cette laïcisation de la psychiatrie, qui de psychiatrie de l'État devient psychiatre de la Société civile et où l'hallucination et le narcissisme cèdent la place à l'imagination symbolique et au transfert : c'est-à-dire au juridique. Car là où l'État est un État de droit, la Société civile est une société juridique.

« Avec nos badges autour du cou, où sont inscrits nos noms et la devise *Responsable mais pas coupable*, nous ressemblons aux Bourgeois de Calais en face de l'Anglo-Saxon ! » **Ainsi Christian Vasseur ouvre-t-il les travaux.** Et puis, à la fois Coryphée et Tirésias, il lance : « Il y a dans la salle quelqu'un qui n'a pas payé ! » La culpabilité entre en scène. « Responsable mais pas coupable », phrase historique de Madame Georgina Dufoix, qu'en bon avocat, Maître Huglo rappellera en table ronde. Tout le monde le savait, mais il fallait rappeler que cette phrase, pour un juriste, n'est pas opérante telle qu'elle est là, car il n'y a pas de responsabilité politique en France. Mais elle traduit un double besoin : celui d'un autre rapport médecin-malade que celui du pénal ; et celui des responsabilités automatiques, cassées par la loi du 10 juillet 2000, loi qui « dégonflera les procès au pénal ».

Avec **l'allocution d'ouverture de Simon-Daniel Kipman**, viennent les aphorismes : « On n'est pas plus un bon soignant de psychotique, qu'un bon parent de psychotique – L'angoisse est judiciairisée – Les pratiques se réifient et l'indemnisation de l'aléa thérapeutique devient un piratage de l'expression de la souffrance. » Puis une imagerie sérielle fait défiler devant nous tous les arrêts de la Cour de cassation et du Conseil d'État, chapeauté par une « version moderne du pilori » inaugurée aux USA par le dossier disciplinaire de tous les médecins sur le web. Bernard Lachaux entre en scène et nous précise que, depuis le 5 janvier 2000 (arrêt du Conseil d'État) les médecins hospitaliers et les médecins libéraux ont les mêmes obligations pour le droit civil et le droit administratif.

**Par l'arrêt du 25.02.97** (Cour de cassation), la preuve est à la charge du médecin, la faute éthique prend la place de la faute technique. Information du patient, consentement, consensus, renvoient à de nombreux arrêts qui s'appuient sur des textes juridiques et déontologiques, où apparaissent un passage du législatif au jurisprudentiel et un passage du Droit des Contrats à celui des obligations. Quant au passage de la faute technique à la faute éthique, c'est une supercherie pour indemniser dans une logique assurantielle. En France, le système des accidents du travail (1898), mutualisait le risque et individualisait la faute. Nous nous trouvons actuellement entre deux systèmes mais, dans une société morale, tout ne devrait pas reposer sur la culpabilisation du médecin (*pharmacos* = bouc émissaire). Depuis 1997, nous avons été chassés du paradis terrestre (et plus tard, dans la salle, un collègue évoquera une interprétation rabbinique : Adam et Ève ont été chassés du paradis parce qu'ils avaient refusé d'accepter leur responsabilité. Adam en renvoyant la balle à Ève, Ève la renvoyant au serpent : le caducée n'est pas loin.)

Gérard Khenaffou (magistrat, ancien juge des tutelles) conforte et commente « **cette analyse exhaustive de la jurisprudence** » et nous rappelle que le juge ne fait que répondre aux questions qui lui sont posées. Il est le serviteur de la loi. Solon (5<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.), précurseur de la démocratie, disait : « Les juges obéissent à la loi, les citoyens aux juges. »

Tout le colloque est de ce type : précis, vivant, le « Moi » de chaque intervenant n'alourdit pas les différents discours. Tantôt sont utilisés des concepts axiologiques (ceux du Droit), et tantôt des concepts objectifs (ceux de la Science) ! Mais parfois les territoires interfèrent et des ambiguïtés apparaissent. C'est ce à quoi **Jean-Jacques Kress est confronté dans son rapport : usage et mésusage de la notion de culpabilité en psychiatrie.** En face du Mélancolique, s'il laisse aller sa spontanéité, le praticien aura tendance à vouloir atténuer la culpabilité. Or, on est coupable ou on ne l'est pas et l'atténuation porte sur la notion de responsabilité. Dans son subtil exposé, J.-J. Kress passe en revue toutes les interprétations psychanalytiques, phénoménologiques, cognitivistes. Tatossian est cité pour qui la mélancolie n'est pas un modèle de la culpabilité ; c'est la faute impossible dans une temporalité arrêtée. Ricœur apparaît avec le péché et le mal. Il se réfère à Karl Barth qui, dans la lignée de Kant et de Hegel, considère le mal comme une aporie qui ne peut pas être intégrée dans la pensée. Dialectique brisée (Barth), déliaison absolue (Green).

Michel Demangeat (discutant) remarque que ce n'est pas simple de laisser parler un mélancolique car ses plaintes sont des « porter plaintes ». Et les névroses narcissiques renvoient alors au malaise dans la civilisation.

(Paru dans le n° 102, février 2001, p. 1, 13 à 15 de *LLPF*.)

Les lois sur l'héritage, la honte, la pulsion de mort à l'état brut, l'inaccessibilité à la culpabilité quand le déni des affects fonde l'existence et empêche la mentalisation...

Parmi les quatre ateliers, j'ai choisi de participer au troisième : « **La responsabilité dans le cadre des psychothérapies** ». Ma réflexion jusqu'à présent avait porté sur la responsabilisation des malades et du personnel infirmier dans le cadre des psychothérapies institutionnelles. J'allais donc, là aussi, pour l'envers. Olivier Lehembre encadre les propos de Jean-François Allilaire et de C. Vasseur en leur demandant de situer nos responsabilités en tant que praticien face à la loi (toujours en retard) et face au conflit éthique (plus qu'à l'éthique). J.-F. Allilaire devra centrer son propos sur l'identité du psychiatre et le projet de soins, face à des logiques étrangères à nos pratiques quotidiennes (sécurité sanitaire, sécurité sociale, etc.). Il devra définir les psychothérapies. C. Vasseur étudiera la place de la suggestion dans les psychothérapies, la régression, le transfert, la responsabilité sur une longue durée, ainsi que la place des tiers et des institutions.

Pour J.-F. Allilaire, l'impératif catégorique est la formation à la psychothérapie, dont il donne la définition de Michel Marie-Cardine : « Le fait psychothérapique peut se définir comme résultant de l'inscription d'un processus relationnel dans un cadre spécifique auquel il est relié par un contrat. » À partir de cette définition, est proposée une classification en cinq types :

- aide psychologique de la vie courante ;
- les attitudes psychothérapiques qui désignent un processus relationnel dans un cadre spécifique mais non congruent ;
- les techniques spécifiques ou systématisées désignées classiquement comme psychothérapies : verbales, non verbales, individuelles ou de groupe, psychothérapies en référence à différentes théories (psychanalyse, humanistes, cognitivo-comportementales). À noter que, pour certains, la psychanalyse doit rester en dehors du débat ;
- le courant intégratif et éclectique où prévaut la qualité de la relation et de l'alliance thérapeutique et non la spécificité de la technique ;
- les psychothérapies institutionnelles.

Puis sont exposés les sept points des compétences requises pour un cursus de psychothérapeute enseigné par l'université : il s'agit de critères de qualification

plutôt que d'un statut. C. Vasseur évoque les altercations dans les locaux de l'Assemblée nationale avec le lobby de la Fédération Européenne de Psychothérapie. Des lois se préparent, entre autres, sur la manipulation psychique, en même temps que celle sur les « psychothérapies ». Trois lois. C. Vasseur rapporte l'anecdote de Nancy où se rencontrent Liébault, Bernheim et Freud. Trois psychothérapeutes : suggestion, contre-suggestion. Lacan résume en définissant ces psychothérapies « comme un tripotage réussi, alors que la psychanalyse est un ratage réussi ! » Mais qu'est-ce qu'un soin ?

Des interventions intéressantes dans la salle sur l'analyse profane, l'information du patient sur l'enjeu d'une analyse, les effets créateurs dans la psychose, les savoirs qui rendent les psychothérapies inefficaces, les thérapies brèves, l'absence d'utopie dans la communication, comment garder un zeste d'incertitude, question de l'argent. J'en profite pour rappeler la connotation juridique du mot institutionnel dans « les psychothérapies institutionnelles » par opposition au contractuel. Et j'indique la position que je défends pour situer la psychanalyse par rapport aux psychothérapies : il n'y a pas une façon psychanalytique de faire des psychothérapies mais une façon psychanalytique d'analyser ce qui se fait en psychothérapie. Quant aux anti-psychiatries, elles visaient à culpabiliser les psychiatres et elles aboutissent à l'anti-psychanalyse (ou à l'anti-Œdipe).

En conclusion, J.-F. Allilaire dénonce la judiciarisation de la morale et souhaite une explication des contrats pour que puisse fonctionner le projet thérapeutique. C. Vasseur constate que les psychologues prendront ici la place des psychiatres (600 postes actuellement vacants). Cela coûtera moins cher !

Il me reste peu de place pour la matinée du samedi : « **Loi, Morale, Éthique et Déontologie** ». Pierre Lamothe définit chacune en les articulant : la Morale (système des valeurs bien-mal) à partir de quoi l'Éthique discute, s'intériorise en personnalisant les interdits. C'est la Loi, somme des règles que la société s'épuise à énoncer, c'est l'intersubjectivité. La Déontologie : ce que l'on doit faire ou ne pas faire dans la pratique de son art. Longue analyse des conflits de décision, du principe d'indisponibilité, de l'éthique utilitariste dans l'optique des oppositions logiques latines et anglo-saxonnes. Pour Péguy, l'Éthique se transforme en Idéologie, puis en politique, puis en administration et enfin en Folie ! Mais le moindre mal n'est pas forcément un bien et la logique économique

(Paru dans le n° 102, février 2001, p. 1, 13 à 15 de *LLPF*.)

s'en mêle. La relation médecin-malade n'est pas de l'égal à égal, l'identification projective au pervers pose la question même de l'Éthique. L'échange relationnel doit précéder le contrat de soin. Principe de précaution. Intervention systématique des tiers. Enfin, les malades ingrats et l'allégation de chronicité. L'externement arbitraire et la prison devenue asile. Où se situent l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité dans ce juridisme anglo-saxon ?

**Myriam Revault d'Allonnes**, philosophe, discutante, nous **présente le nouvel âge de la responsabilité**. Fresque gigantesque où Hans Jonas est étudié depuis A jusqu'à Z en passant par Aristote, Kant, Levinas. Entre culpabilité et responsabilité, intervient un troisième concept : l'imputabilité, qui renvoie au passé. Le sujet auteur de ses actes est responsable rétroactivement. Pour Jonas, la responsabilité va vers l'avenir et vers le passé. Mais vers l'avenir, il n'y a plus d'imputation ; on passe de la rétrospection à la prospection ; on passe de la rétribution à la préservation du monde et de la vie pour les générations futures. La nouvelle éthique vient de l'autre et non de l'université abstraite de la loi ; elle veut éviter que le pouvoir de l'homme devienne une malédiction ; l'anticipation de la menace devient une heuristique de la peur où l'idée de dangerosité domine ; la responsabilité est imprévisionnelle ; il n'y a plus d'imputation. Comment ne pas laisser s'évanouir l'imputation... Nous remercions M. Revault d'Allonnes d'avoir introduit dans le colloque cette notion d'imputabilité, bien étudiée par les juristes et en particulier par Hans Kelsen, car elle permet de mieux comprendre en quoi consiste l'irresponsabilité. Le malade mental auteur d'un crime ou d'un délit est coupable. S'il est reconnu irresponsable, son acte ne lui sera pas imputable et sera imputé à un autre. En droit

civil, la situation s'est un peu modifiée depuis la réforme de 1968 qui rend au malade mental sa responsabilité civile. Comme l'écrit Kelsen : « On n'impute pas à l'homme parce qu'il est libre, mais l'homme est libre parce qu'on lui impute. » Ainsi ont pu s'ouvrir nos établissements.

La table ronde qui suivra, s'organise autour du **Secret médical ou secret de Polichinelle**. Christine Lamothe distingue le secret légal (relationnel) et le secret inconscient (identitaire), qui se situent sur des registres différents. Nombreux commentaires de Christian Huglo, Gérard Khenaffou, Daniel Grunwald (obligation de parler sans parler), etc.

Nous ne pouvons pas accepter n'importe quelle politique de soins. La mondialisation a ici des effets pervers. Nous n'avons pas à défendre les individus contre l'État, il y a une éthique de l'Institution : la sanction politique c'est le vote. Ce n'est pas contre l'État, mais contre l'ultralibéralisme, contre les gouvernements inféodés au pouvoir économique. Ainsi le Président S.-D. Kipman rejoint M. Revault d'Allonnes.

Et C. Vasseur, le chef de chœur, terminera par la **définition du pouvoir à travers la fonction paternelle** (puissance, autorité, responsabilité) et **à travers Œdipe**, fils de Laïos, Œdipe roi (ou tyran), ou Œdipe à Colone. Je ne me rappelle plus la phrase de Sophocle citée par C. Vasseur, alors je vous offre celle-ci : « Œdipe s'en est allé sans gémissements, sans douleurs de maladie, d'une manière merveilleuse s'il en fût jamais une. Si l'on taxe mes paroles de folie, je n'essaierai pas de convaincre ceux à qui je parais déraisonner. » ■

P. R.  
Étampes

Nous serions heureux de vous compter parmi nos auteurs.

N'hésitez pas à nous adresser vos propositions d'articles qui seront soumises au Comité de Rédaction avant publication à :

 **secretariat@psychiatrie-francaise.com**  
**45, rue Boussingault 75013 PARIS**

## IN MEMORIAM

### HOMMAGE À PIERRE FERRARI (1935-2016)

Gérard SCHMIT  
Michel BOTBOL

Pierre FERRARI nous a quittés le 8 août 2016 après une vie très largement consacrée au développement de la Pédopsychiatrie.

Pierre FERRARI a en effet rempli avec passion ses tâches de clinicien dévoué à ses patients, d'enseignant accueillant pour ses étudiants, et de chercheur novateur.

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, il a été Chef de Clinique d'abord à l'Hôtel-Dieu en Médecine somatique puis à La Salpêtrière dans le Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent dirigé alors par le Professeur DUCHE.

Il fut ensuite Professeur de Pédopsychiatrie à la Faculté de Médecine de Reims de 1977 à 1990.

Il termina sa carrière hospitalo-universitaire au CHU du Kremlin-Bicêtre et à la Fondation Vallée où il succéda au Professeur MISÈS.

À Reims, il a mis en place différentes structures du service de Pédopsychiatrie, service sectorisé rattaché au CHU. Il fut ainsi le véritable fondateur de la Pédopsychiatrie universitaire rémoise dont il permit de faire un outil de soins très performant.

Dans le souci constant de proposer une prise en charge cohérente aux patients autistes et il créa un Hôpital de Jour pour enfants présentant cette pathologie, projet novateur pour l'époque. Il développa également des structures de consultations et suivis ambulatoires.

À l'Hôpital du Kremlin-Bicêtre ensuite, il créa le premier service parisien d'urgence pédopsychiatrique pour enfants et adolescents, service particulièrement utile dans le dispositif de soins de la région.

Sur le plan universitaire, Pierre FERRARI était un enseignant remarquable, apprécié par la rigueur de sa pensée et la clarté de ses exposés, alliant une fidélité à la pensée psychanalytique avec un esprit d'ouverture qui le fit s'intéresser aux apports des neurosciences. Il était très apprécié des étudiants rémois pour qui il était une référence en matière psychiatrique.

Il fut un précurseur en matière de recherche clinique à une époque où cette recherche était très peu développée. Il mena des recherches sur plusieurs thématiques notamment celle de l'autisme ; dans ce domaine, surtout, il créa un réseau autisme, réseau de chercheurs multidisciplinaires, rattaché et financé par l'INSERM. Ce réseau permis, pendant près de dix ans (entre 1986 et 1996) de rassembler des contributions venant d'horizons très divers, de la neurobiologie à l'éthologie en passant par la psychopathologie et par l'évaluation des différents types de prises en charge.

À une époque où l'autisme est une source de conflits souvent passionnels, cette démarche pondérée et créative de notre Collègue, mérite d'être rétrospectivement rappelée et saluée.

Pierre FERRARI fut également un grand contributeur à la littérature scientifique dans notre discipline. Il fut le responsable de plusieurs collections et ouvrages scientifiques, le coordinateur de plusieurs traités dont le Traité européen de Psychiatrie et de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent. Il fut également l'animateur et le créateur de la Revue « *Lieux de l'Enfance* ». Pendant plusieurs décennies, il fut rédacteur de la Revue de « *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence* ».

Pierre FERRARI était également un militant de la psychanalyse de l'enfant, cherchant à renforcer et à fédérer les efforts pour proposer des psychothérapies de qualité aux jeunes patients qui en avaient besoin. Il fonda ainsi l'Association Européenne de Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent qui permit de réunir dans des congrès très vivants, des psychothérapeutes européens, notamment des pays du Sud de l'Europe.

Enfin, Pierre FERRARI apporta son concours à différentes organisations pédopsychiatriques. Il fut ainsi président de la Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent, présidence au cours de laquelle il montra sa disponibilité et son souci de promouvoir la Pédopsychiatrie et de réunir les pédopsychiatres. ■

## COLLOQUE



**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE**

**PROPOSE**

**un colloque sur le thème**

# **ACTUALITÉ DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE**

**(en hommage au Pr Arthur TATOSSIAN, ancien Président de l'AFP)**  
avec le soutien de l'Association pour la Fondation Henri Ey

**le vendredi 18 novembre 2016 à PARIS**  
**de 9h00 à 18h00**

**Salle de conférence de l'AQND**  
**92 bis boulevard du Montparnasse (14<sup>ème</sup> arrondissement)**

### **AVEC LA PARTICIPATION DE :**

Michel de BOUCAUD (Bordeaux), Philippe CABESTAN (Paris),  
Georges CHARBONNEAU (Paris), Tudi GOZÉ (Toulouse), Frédéric JOVER (Nice),  
Alain KSENSÉE (Paris), Fernando LANDAZURI (Lyon), Brice MARTIN (Lyon),  
Bernard PACHOUD (Paris), Dominique PRINGUEY (Nice)

### **ARGUMENT**

Notre réflexion portera sur l'Actualité de la phénoménologie psychiatrique comme méthode de compréhension des maladies mentales dont les principes sont hérités surtout de la pensée de Husserl et de Heidegger.

La phénoménologie psychiatrique demande que l'on saisisse la problématique philosophique qui se trouve impliquée par l'existence de la maladie mentale.

Le fondateur de la phénoménologie psychiatrique et de la Daseinsanalyse (analyse existentielle), Ludwig Binswanger, s'est intéressé aux travaux de Husserl, de Dithley, de Bergson, de Kierkegaard, de Minkowski et de Heidegger dont l'analytique existentielle du Dasein consiste à décrire la structure de l'existence humaine en tant que telle.

Il s'est tourné particulièrement vers ce dernier, pour donner un fondement et une unité à la psychopathologie en soutenant que la question posée par le malade mental est aussi une question qui s'adresse à l'homme dans sa globalité par-delà le clivage du normal et du pathologique.

En France, la psychiatrie phénoménologique a connu un essor grâce aux travaux notamment du Professeur Arthur Tatossian à qui nous rendrons hommage en sa qualité également d'ancien Président de l'Association Française de Psychiatrie.

Nous nous attacherons, lors de ce Colloque, à aborder les recherches actuelles qui se développent aussi bien dans le champ de la psychopathologie que dans celui des neurosciences témoignant de la pertinence de cette démarche.

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :**

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,  
François KAMMERER, Jean-Yves COZIC

## COLLOQUE

## PROGRAMME



# ACTUALITÉ DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE

le vendredi 18 novembre 2016, à PARIS



8h30 – 9h00 : **Accueil des participants**

9h00 – 9h15 : **OUVERTURE DE LA JOURNÉE**

Jean-Yves COZIC, Président de l'Association Française de Psychiatrie (AFP)

### MATIN

sous la Présidence de **Jean-Louis GRIGUER**,  
Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie

9h15 – 10h00 : **La thérapie de l'identité dans les schizophrénies, une proposition inspirée de Alfred Kraus et de Bin Kimura**

**Dominique PRINGUEY (Nice)**, Professeur de Psychiatrie, Département de Phénoménologie Médicale à la Faculté de Médecine de Nice, Ancien Directeur de la Clinique Universitaire du CHU de Nice, Président de la Société de Phénoménologie Clinique et de Daseinsanalyse de Nice, Responsable Académique du Diplôme Universitaire de Phénoménologie Psychiatrique à la Faculté

10h00 – 10h30 : **L'anthropologie phénoménologique contemporaine et les évolutions de la Psychiatrie**

**Michel de BOUCAUD (Bordeaux)**, Professeur H. de Psychopathologie et Psychologie clinique (Université de Bordeaux)

10h30 – 11h00 : **Discussion avec la salle**

11h00 – 11h15 : **Pause**

11h15 – 11h45 : **Du métier de médecin au métier de patient, Tatossian précurseur du Care ?**

**Frédéric JOVER (Nice)**, Chef de service des urgences psychiatriques CHU Nice

11h45 – 12h15 : **Arthur Tatossian et la phénoménologie du délire**

**Philippe CABESTAN (Paris)**, Professeur de philosophie à Paris en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) – Membre associé des Archives Husserl de Paris – Président de l'École Française de *Daseinsanalyse*

12h15 – 12h30 : **Discussion avec la salle**

12h30 – 14h00 : **Déjeuner libre**

### APRÈS-MIDI

sous la Présidence de **Michel de BOUCAUD**,  
Membre du Conseil d'Administration de l'Association pour la Fondation Henri Ey

14h00 – 14h30 : **La bizarrerie de contact. Rencontre schizophrénique entre esthétique et ontologie**

**Tudi GOZÉ (Toulouse)**, Interne des hôpitaux – CHU de Toulouse

14h30 – 15h00 : **La phénoménologie et les nouveaux paradigmes du soin**

**Bernard PACHOUD (Paris)**, Psychiatre, Professeur de psychopathologie à l'Université Paris Diderot

15h00 – 15h30 : **Une nouvelle place pour la phénoménologie psychiatrique ? Validité et évolution des paradigmes**

**Georges CHARBONNEAU (Paris)**, Psychiatre des Hôpitaux (secteur de Courbevoie), Directeur de recherche Université Paris VII – **Denis Diderot**, Directeur de la revue *Le Cercle Herméneutique*, Prix 2011 de *L'Évolution Psychiatrique*

15h30 – 15h45 : **Discussion avec la salle**

15h45 – 16h00 : **Pause**

16h00 – 16h30 : **Temps, soi et schizophrénie**

**Brice MARTIN (Lyon)**, Praticien Hospitalier et doctorant en sciences cognitives

16h30 – 17h00 : **De la phénoménologie en psychanalyse. De l'interprétation à l'existence**

**Alain KSENSÉE (Paris)**, Psychiatre des hôpitaux. Ancien chef de service – Ancien Vice-Président de l'Association Française de Psychiatrie – Membre titulaire honoraire de la Société Psychanalytique de Paris – Membre titulaire de l'Association Psychanalytique internationale

17h00 – 17h30 : **Approche phénoménologique de l'état-limite**

**Fernando LANDAZURI (Lyon)**

17h30 – 17h45 : **Discussion avec la salle**

17h45 – 18h00 : **CONCLUSION DE LA JOURNÉE**

**François KAMMERER, Maurice BENSOUSSAN**, Vice-Présidents de l'AFP

**COLLOQUE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**



**ACTUALITÉ DE LA PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE**

**le vendredi 18 novembre 2016, à PARIS**



Bulletin d'inscription à retourner à l'Association Française de Psychiatrie accompagné du chèque correspondant :  
45, rue Boussingault – 75013 Paris – [secretariat@psychiatrie-francaise.com](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com)

|  |                      |
|--|----------------------|
| Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Pr <input type="checkbox"/> Dr <input type="checkbox"/> |                      |
| NOM :  | Portable :           |
| Prénom :   |                      |
| Date de naissance :  | Discipline exercée : |
| Mode d'exercice professionnel :  | N° RPPS :            |
| Libéral : <input type="checkbox"/> Salarié : <input type="checkbox"/> Hospitalier : <input type="checkbox"/>     | N° Adeli :           |
| Cette Rencontre entre dans mon programme de DPC : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>      |                      |
| Adresse :  |                      |
| Code postal :  | Ville :              |

prendra part à la Rencontres inter-disciplinaire à Paris, le 18 novembre 2016,  
et règle ses droits d'inscription et ses options selon le tableau ci-dessous (**chèque à l'ordre de l'Association Française de Psychiatrie**) :

| DROITS D'INSCRIPTION   | AVANT   | APRÈS     |
|--|---|-----------|
|  | le 31 octobre 2016<br>(le cachet de la poste faisant foi) |           |
| <b>Tarif Général</b>   | 80 €  | 100 €     |
| <b>Membres de l'AFP</b> (bulletin d'adhésion p. 23)  | 50 €  | 70 €      |
| <b>Étudiants de moins de 30 ans ; internes ; demandeurs d'emploi</b> (sur justificatif)  | 25 €  | 40 €      |
| <b>Formation Professionnelle</b>   |   |           |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; <b>Hors DPC</b> : numéro de déclaration d'activité formateur : 11 75 25040 75 (avec prise en charge de l'employeur pour les salariés)</li> <li>&gt; <b>DPC</b> : (N° agrément 2391) – Pg : N° <b>23911600003</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Libéraux et salariés de centre de Santé</b> : <b>Frais de DPC plus de prise en charge par l'ANDPC (plus de fonds suffisants)</b></li> <li>• <b>Salariés</b> : Ces frais de formation seront pris dans le cadre de la formation professionnelle. Une convention sera établie entre l'AFP et votre employeur</li> </ul> </li> </ul> | 190 €<br>   | 210 €<br> |
|  | plus de prise en charge                                   |           |
|  | 380 €   | 380 €     |
| <b>TARIF UNIQUE le jour du Colloque : 150 €</b><br><i>(les inscriptions au titre de la formation professionnelle ne sont pas assurées sur place)</i>   |   |           |

Le ..... 2016 Signature :

**INFORMATIONS PRATIQUES**

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues.
- La réception de la facture vaudra confirmation de l'inscription.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par lettre recommandée **15 jours avant la date du colloque**.
- **Attention : frais de dossier compris dans le tarif : 30 euros non remboursables.**

**LIEU DU COLLOQUE**

**AQND, 92 bis boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS**

**RENSEIGNEMENTS**

**Association Française de Psychiatrie** – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS  
 01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60 – [secretariat@psychiatrie-francaise.com](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com)  
**et aussi sur notre site Internet : [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)**

## SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

### Le SPF avec vous

Le *Syndicat des Psychiatres Français* continue d'être régulièrement sollicité par ses adhérents pour les difficultés de leur vie professionnelle. Certains collègues à la retraite se voient convoqués par l'instance ordinale pour des affaires contentieuses très anciennes avec leurs patients.

Les passages à l'acte contre les médecins de certains gestionnaires d'établissements privés à but lucratif s'amplifient. Le *SPF* s'affirme en recours et en soutien. Il va interroger les différentes tutelles sur le respect de l'éthique médicale.

Peut-être en réponse à notre dernière newsletter, certaines CPAM ont des interprétations erronées de la

cotation de nos actes. Plusieurs psychiatres sont inquiétés, en particulier sur la tarification MSH<sup>(1)</sup>. Elle peut tout à fait être utilisée par les psychiatres, aussi bien que par les médecins généralistes. N'hésitez pas à nous écrire pour intervenir auprès de votre caisse primaire, voire de la CNAM si nécessaire.

Nous avons aussi eu à répondre sur la question de la transmission des données médicales et la tenue du dossier patient.

D'autres questions concernent les conditions d'accès à l'installation en secteur à honoraires libres. ■

<sup>(1)</sup> MSH : Majoration de Sortie d'Hospitalisation.

## Adhères au SPF

### Votre adhésion au SPF vous apporte les services suivants :

- Adhésion automatique à l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE,
- INFORMATIONS ET CONSEILS INDIVIDUELS.

Le *SPF* réunit, depuis janvier 1967, les psychiatres de tous modes d'exercice : libérale, publique, salarié du secteur associatif, universitaire, mixte.

Il a pour objectifs :

- d'informer, d'aider et de défendre chaque psychiatre ;
- de défendre les intérêts catégoriels de chaque forme d'exercice, sans les opposer les uns aux autres ;
- de participer à l'organisation de la profession.

Vous êtes membres du *SPF* en réglant votre cotisation **annuelle**, c'est le meilleur moyen de participer à la vie professionnelle.

### Pour vous informer, pour vous aider ou pour vous défendre :

Vous écrivez au secrétariat par :

-  [secretariat@psychiatrie-francaise.com](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com),
-  01 42 71 36 60,
-  45, rue Boussingault, 75013 PARIS.

Nous vous répondrons immédiatement, ou après étude de votre dossier (éventuellement après avis de spécialistes) ; nous vous appuyons si nécessaire.

De plus, tout membre à jour de sa cotisation annuelle a le droit à une consultation gratuite auprès de notre avocat.

**Alors adhérez par le bulletin d'adhésion que vous trouverez en page 14.**

## SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS

### ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

Rubrique dirigée par Maurice BENSOUSSAN\*

Octobre-novembre 2016

En contrepoint de notre éditorial, l'actualité de ce mois d'octobre s'est faite autour du colloque organisé à Paris le 7 octobre dernier par le CNPP-CNQSP avec une forte participation de cadres du *SPF*. Le sujet était l'accès aux psychothérapies et *de facto* leur remboursement par l'assurance-maladie pour celles pratiquées en dehors des médecins ou des psychiatres. Cette étape, continuité du décret instituant le titre de psychothérapeute, porte le risque d'une délégation de compétence. Le *SPF* rappelle son accord pour l'organisation d'une délégation de tâches mais son opposition sans ambiguïté à toute délégation de compétence en dehors d'un consensus professionnel. Un groupe de travail est constitué pour procéder à la mise en place en région d'expérimentations avant la généralisation du remboursement de psychothérapies. Les débats furent riches, intéressants et les interventions pourront être consultées sur le site du CNPP-CNQSP. L'assurance-maladie avec P. Gabach, médecin conseil national, a pu argumenter ses motivations et dessiner

les contours non encore arrêtés de l'expérimentation. Ensuite les médecins généralistes, les psychologues et les psychiatres ont montré la place des psychothérapies dans leur pratique en introduisant de précieux éléments de complexité. Une riche discussion sur les bénéfices et les risques a accompagné ces débats tout au long de la journée.

Quelle mouche a piqué l'État dans cette période électorale ?

Le ministère propose d'expérimenter le remboursement de psychothérapies par des psychologues sans la moindre référence aux psychiatres pour une tranche d'âge pour le moins contestable, celle des 11-21 ans. Cette indication de remboursement serait à la discrétion des médecins généralistes mais aussi des structures médicosociales voire sociales. C'est la grande braderie de la santé des jeunes qui vient d'ouvrir, avec le mépris pour la démarche diagnostique, l'évaluation, voire même la thérapeutique. Comment à ce point ignorer le parcours de soins, la tranche des 16-25 ans pour laquelle un accès spécifique au psychiatre existe, et surtout la morbidité psychiatrique ? Est-ce que le ministère de la Santé peut à ce point nier la pathologie ?

Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, en l'absence de toute concertation, la même semaine, le vote en conseil des ministres du PLFSS, et de son article 40.

Le Conseil National de la Santé Mentale, créé le 10 octobre dernier, a prévu un volet pour traiter de cette question et de la santé des jeunes. Quelle expression va-t-il laisser aux psychiatres ? Quelle analyse sera possible de l'élimination des psychiatres et pédopsychiatres libéraux du champ de la prise en charge psychiatrique des jeunes ?

Nous rappelons que les syndicats polycatégoriels auxquels nous adhérons, le SML et la CSMF, ont refusé de signer la dernière convention après une décision démocratique de leurs instances. Ce sont des syndicats qui traditionnellement portent les accords conventionnels mais qui n'ont pas pu accepter les déséquilibres de ce dernier texte conventionnel. La convention médicale de 2016 s'appliquera néanmoins et sera prochainement officiellement publiée. Nous vous tiendrons informés et vous donnerons les dates d'application des modifications tarifaires qui concernent notre spécialité. ■

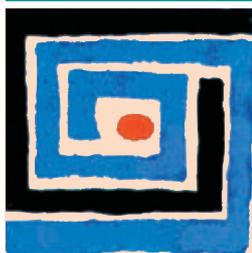
\* Psychiatre, Président du Syndicat des Psychiatres Français.

**Nous venons d'apprendre le décès du Professeur Colette CHILAND**

**Membre de l'AFP et du SPF**

**Un hommage lui sera rendu dans un prochain numéro**

# SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS



## SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

### COTISATION pour 2016

*Resserrons nos rangs, pour peser davantage !*

Le  Professeur  Docteur Prénom : ..... Nom : .....

Exercice professionnel :  libéral  hospitalier  salarié

..... @ .....

.....

.....

.....

.....

règle sa **cotisation pour** :  **2016** concernant le SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS  
et l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE selon le tarif suivant :

|   | COTISATION 2016*<br>Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2016 |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis plus de 4 ans                   | 365 €   |
| <input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 4 ans et plus de 2 ans | 305 €   |
| <input type="checkbox"/> Psychiatres en exercice depuis moins de 2 ans                  | 235 €   |
| <input type="checkbox"/> Psychiatres en formation (sur justificatif)                    | 90 €  |
| <input type="checkbox"/> Psychiatres n'exerçant plus                                    | 175 €   |

(Nota Bene : nous pouvons aménager les modalités de votre règlement en cas de difficultés temporaires.)

par chèque à l'ordre du **SYNDICAT DES PSYCHIATRES FRANÇAIS**,  
à retourner : 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

**Signature (ou cachet) :**

\* **Sont inclus dans cette somme :**

- un abonnement à tarif préférentiel (55 € au lieu de 95 €) à notre revue *Psychiatrie Française* ;
- un abonnement annuel à tarif préférentiel (30 € au lieu de 40 €) à notre bulletin d'information *La Lettre de Psychiatrie Française* ;
- un forfait de 3 lignes gratuites dans la rubrique « *Petites annonces* » de *La Lettre de Psychiatrie Française* (cette offre n'est utilisable qu'une seule fois par année).
- **et aussi :**
  - des tarifs préférentiels lors de nos congrès et autres événements ;
  - des conseils personnalisés grâce à la mise à disposition d'un expert juridique pour tout contentieux professionnel.

45, rue Boussingault – 75013 PARIS

01 42 71 41 11 – 01 42 71 36 60

[contact@psychiatrie-francaise.com](mailto:contact@psychiatrie-francaise.com) – [www.psychiatrie-francaise.com](http://www.psychiatrie-francaise.com)

# LA PAROLE AUX INTERNES EN PSYCHIATRIE

## ÉCRIRE DERRIÈRE LES BARREAUX

**Louis-Marie PETIT\***

Lorsque j'ai proposé de monter une activité thérapeutique d'écriture au cours de mon stage au SMPR de Grenoble, certaines réponses et certains silences avaient semblé incrédules quant à la possibilité de faire écrire des délinquants, ces patients-détenus qui passent à l'acte, qui passent plus souvent par l'acte que par la parole, rendant la psychiatrie en prison si audacieuse et si passionnante.

Atelier slam, activité sport avec la pénitencière, activité jardin, cuisine, temps jeux de société et prêt de CD d'accord, mais faire écrire, quelle drôle d'idée ? Pour nous lancer, il a fallu déconstruire pas mal de préjugés sur ce que ces patients sont capables de produire, ces patients aux antécédents de violence, jugés psychopathes, dont on s'inquiète le reste du temps plutôt qu'ils ne se scarifient pas, n'agressent pas, ne fassent pas la grève de la faim, ne se pendent pas.

Je ne remercierai jamais assez la jeune psychologue de mon service, débordante d'enthousiasme et d'intérêt, qui a apporté son dynamisme à ce projet et une plume d'oie et de l'encre dès la première séance que nous avons proposée aux détenus. Des feuilles A4 déclinées vertes, bleues, jaunes, des bics, des feutres et crayons de couleur. Ils étaient sept patients de l'hôpital de jour, pendant deux mois, à venir une heure et demie le vendredi matin écrire avec nous. Les premières séances ont été craintives, mais finalement pas plus que le sont les premiers entretiens avec un patient inconnu.

« Le but n'est pas d'écrire du Zola, les fautes d'orthographe sont autorisées, et en fin d'exercice, si vous le souhaitez, chacun peut lire ou faire lire par quelqu'un ce qu'il a écrit aux autres participants. » Même le patient quasi analphabète que je suivais, d'origine gitane, qui avait délaissé l'école pour prendre la route avec sa famille, est venu. Il écrivait en phonétique, et était parfois le seul à pouvoir se lire.

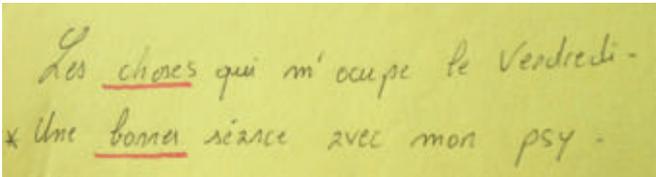
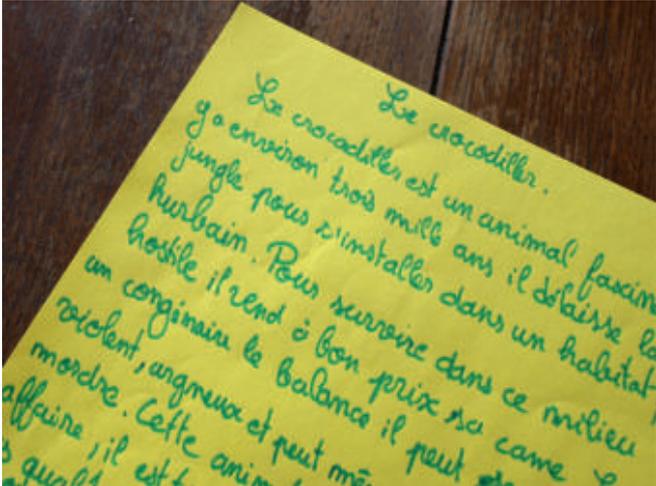
Pour s'approprier dans le groupe, d'abord des cadavres exquis, des listes collectives de « choses qui » (« les choses

qui m'apaisent », « les choses qui me manquent » : un patient avait écrit « fermer une porte » sur sa liste), et le délicieux exercice des « sardinosures » qui consiste à accoler un animal et un nom commun pour créer un animal fantastique, ce qui a donné naissance à la panthermomètre et au mythique « crocodealer ». Explosions de rires dans l'atelier, les lectures ont parfois dû s'interrompre le temps de reprendre sa respiration après le fou rire. Et chaque semaine rechercher de nouveaux exercices, écrire sur un tableau, réécrire une fable de Lafontaine, écrire des acrostiches. Et les patients, suicidaires pour certains, psychotiques pour d'autres, qui revenaient enthousiasmés : « ce qui est bien docteur, c'est qu'à chaque fois on fait quelque chose de différent, ça passe trop vite ».

Malgré mon appréhension, avec ce projet que je lançais et dans lequel je tâtonnais, je crois que ça a pris. Qu'il y a eu des écrits qui libèrent, des écrits qui font du bien à écrire et à lire. D'autres émouvants, comme ces deux patients qui ont écrit lors de l'ultime atelier des textes sur leurs enfants qu'ils n'ont pas vu grandir. Thème qu'ils se sont choisis alors que la consigne se voulait plus légère.

Et ces quelques lignes d'un patient psychotique reprenant la trame de Boris Vian :

- Je voudrais pas mourir avant mon enterrement
- Je voudrais pas mourir sans avoir eu le temps
- Je voudrais pas finir sans rire
- Je voudrais pas mourir avant d'avoir cent ans
- Je voudrais pas mourir sans avoir de dents
- Je voudrais pas mourir sans descendant. ■



\* Interne à Grenoble.

## PAS DE DISCOURS SANS LECTURE

### OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS

#### *Net addiction ? Du jeu à la désaffiliation sociale*

Sous la dir. de Christian COLBEAUX  
Paris : L'Harmattan - 2016 - Br. - 17,50 €

#### *Les abus affectifs*

Stéphane CRABIE, Gérard TIXIER  
Paris : Albin Michel - 2016 - Br. - 16,90 €

#### *Anxiété : les tribulations d'un angoissé chronique en quête de paix intérieure*

Scott STOSSEL  
Paris : Belfond - 2016 - Br. - 21,00 €

#### *Outils de la réhabilitation psychosociale, pratiques en faveur du rétablissement*

Nicolas FRANCK  
Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson - 2016 - Br. - 38,00 €

#### *Le dessin de l'enfant : jeu, langage, thérapie*

Philippe GREIG  
Toulouse : Érès - 2016 - Br. - 15,00 €

#### *Guérir grâce à la neuroplasticité*

Norman DOIDGE  
Paris : Belfond - 2016 - Br. - 22,50 €

#### *L'acceptation radicale*

Tara BRACH  
Paris : Belfond - 2016 - Br. - 19,50 €

#### *Aimer*

Thich Nhat HANH  
Paris : Belfond - 2016 - Br. - 12,50 €

#### *Marcher*

Thich Nhat HANH  
Paris : Belfond - 2016 - Br. - 12,50 €

#### *Le secret médical : vie et mort*

Anne LECU  
Paris : Les Éditions du Cerf - 2016 - Br. - 24,00 €

#### *Démésure, sentiments et passions dans la musique baroque : essai affectivo-musical*

Hanania Alain AMAR  
HAA Éditions - 2016 - format Kindle - 26,71 €

### L'AFP vous informe des dates des colloques prévus en 2017

- le **27 janvier 2017**, à Paris : **Neurosciences et psychiatrie : quels rapports ?**
- le **31 mars 2017**, à Paris : **La causalité psychique**

#### ATTENTION CHANGEMENT DE DATES

- le **9 juin 2017 au lieu du 16 juin**, à Paris : **L'expertise en psychiatrie**
- le **24 novembre 2017 au lieu du 17 novembre**, à Paris : **Anthropologie et psychiatrie**

# REVUE PSYCHIATRIE FRANÇAISE

## LE DÉSIR MIMÉTIQUE ENTRE PSYCHOPATHOLOGIE ET NEUROSCIENCES

### 4/15 :

- Jean-Louis GRIGUER : *Éditorial*
- Christian MILLE : *Réflexions sur la possible émergence d'un désir mimétique chez les personnes Asperger*
- Jean-Paul KORNOBIS : *Freud, Lacan, Girard, l'impossible triangle*
- Yves MANELA : *Le désir mimétique et le double*

### VARIA

- *De de Clérambault au politiquement correct : Écouter/entendre ; Regarder/voir*, par Dana CASTRO et Catherine ZOUTE
- *La folie criminelle présentée par la presse*, par Caroline GUIBET LAFAYE
- *Du diagnostic au trait du cas : de la connaissance en psychiatrie*, par Pascale FAUVEAU
- *À la recherche du mouvement, la motricité retrouvée*, par Ioannis DINOS



### PSYCHIATRIE FRANÇAISE

### 4/15 : LE DÉSIR MIMÉTIQUE ENTRE PSYCHOPATHOLOGIE ET NEUROSCIENCES

Bon de commande à retourner au SPF :  
45, rue Boussingault – 75013 Paris

Mme  M.  Pr  Dr :

Nom : .....

Prénom : .....

.....@.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

..... .....

Commande ..... exemplaires du N° 4/15 x 25 € = ..... €

à régler par chèque établi à l'ordre du Syndicat des Psychiatres Français.

## LIVRES EN IMPRESSIONS

# RIMBAUD, UNE ADOLESCENCE VIOLÉE

Lydia LIBERMAN-GOLDENBERG

**P**ourquoi Rimbaud et Corcos devaient se rencontrer ? Parce que Rimbaud est l'adolescent par excellence et que Maurice Corcos est un amoureux de la littérature tout en étant un spécialiste de la psychiatrie des adolescents. Cet ouvrage paru juste en mai 2016 aux éditions « L'esprit du temps » est une pépite pour tous ceux qui ont eu à un moment de leur vie une émotion intense devant les poèmes de Rimbaud.

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai fait connaissance de Rimbaud au lycée et j'ai toujours eu à cœur d'offrir aux jeunes de 17 ans de mon entourage ses poésies. Rimbaud est revenu de temps en temps dans mon univers mental et c'est en 2006, à la lecture d'un article de Maida Houari<sup>(1)</sup> que j'ai commencé à comprendre le moteur d'écriture de ce très jeune homme. Cet article permet de comprendre comment Rimbaud s'est sorti du marasme d'une enfance difficile et d'un traumatisme sexuel grâce à l'écriture. Mais l'auteur, en si peu de lignes, est resté à distance de Rimbaud et surtout de son œuvre.

Maurice Corcos aime Arthur Rimbaud et nous fait partager sa passion rimbaldienne. Son livre se lit fébrilement et tient en haleine son lecteur de bout en bout telle une course vers la vie pour éviter la fin morne mais protectrice. On accompagne chacune des « découvertes » de Corcos sur Rimbaud, et finalement c'est son œuvre qui est revisitée au présent adolescent, à l'aune de sa trajectoire de vie, grâce à un livre construit selon un plan très intéressant tant au niveau psychopathologique qu'au niveau poétique. Corcos n'est pas seul dans ses découvertes, il s'entoure de tous ses auteurs de prédilection dont il choisit les citations pour s'approcher au plus près de la compréhension de l'homme. La première phrase de son livre est une citation de Jean Gillibert<sup>(2)</sup> :

*Si il y avait un adolescent ?  
S'il n'en restait qu'un ?*

Le premier chapitre intitulé « Un ange en exil » est tel un poème et annonce le foisonnement de la suite. Voici encore un extrait p. 28 dans le chapitre : Histoire d'un corps inouï :

*Rimbaud écrit au seuil du dernier poste frontière de son enfance, au tout début de son adolescence. Le pas déjà engagé à aller au sud de lui-même avec « ce nouveau corps amoureux sur les os ». Son rythme de vie s'ouvre sur les Autres internes et*



**Auteur :** Maurice CORCOS  
**Éditeur :** L'Esprit du Temps  
**Date de parution :** mai 2016  
**ISBN 13 :** 978-2-84795-352-7  
**Format :** 14 x 21 cm  
**Pages :** 204 pages  
**Prix :** 21 €

*externes, ne veut plus rester bourgeoisement enfermé ni au sein, ni dans le giron de la cellule familiale. Au rythme fût-il d'enfer de l'Autre interne, qui le délivre de son soi devenu infréquentable, et tant « s'attacher ou se fuir, je n'en vois pas la différence. (...) Du désir de l'autre ou du sien, comment décider quel est le plus dangereux ? »<sup>(3)</sup>.*

*Ajoutons les silences que le poète finit par faire parler et entendre sans recours à la métaphore. Ceux du désir, de la douleur et du chagrin. Et aussi la tristesse de découvrir que le sentiment d'éternité, qui n'existe que dans l'enfance, se dissout jusqu'à disparaître avec l'entrée dans l'adolescence.*

*Comme le soleil dans la mer :*  
« Ne pouvant nous saisir sur le champ de cette éternité (...)

*Elle est retrouvée.  
Quoi ?-L'Éternité.  
C'est la mer allée  
Avec le soleil. »*

L'intérêt majeur de ce livre, vous l'aurez compris est de respecter l'œuvre poétique tout en comprenant « autrement » son surgissement. Je ne résiste pas à terminer cet article comme Maurice Corcos son livre :

*Oh, et puis merde pour la psychologie ! « Il reste à la psychologie beaucoup de progrès à faire. Je te salue vieil Océan »<sup>(4)</sup>. ■*

<sup>(3)</sup> Louis Aragon.

<sup>(4)</sup> Lautréamont, *Les chants de Maldoror*, Paris, Le Livre de Poche, 1995, p. 208.

### Biographie de Maurice Corcos

Maurice Corcos est psychiatre et psychanalyste, chef de service du département de psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune à l'institut mutualiste Montsouris (Paris) et professeur de psychiatrie infanto-juvénile à l'université Paris-Descartes. Il a publié de nombreux ouvrages dont notamment Georges Perec, penser la mélancolie (Albin Michel, 2005) et de René Magritte à Francis Bacon (PUF, 2009).

<sup>(1)</sup> Maida Houari, « Traumatisme et séduction chez Rimbaud », *L'information psychiatrique* 8/2006 (Volume 82), p. 689-693.

URL : [www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-8-page-689.htm](http://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2006-8-page-689.htm).

DOI : 10.3917/inpsy.8208.0689.

<sup>(2)</sup> Première phrase de son article dans « Fallait-il un adolescent ? », in Maurice Corcos (dir.), *L'adolescence entre les pages. Psychanalystes sous influence littéraire*, Paris, In Press, 2002, p. 151-184.

## RENDEZ-VOUS



Dans le cadre de leurs activités d'enseignement et de recherche,

**L'Association Française de Psychiatrie  
et le Pôle Centre de Psychiatrie Générale**

PROPOSENT UN

## SÉMINAIRE DE PHÉNOMÉNOLOGIE CLINIQUE

sur le thème de

# SUBJECTIVITÉ ET PHÉNOMÉNOLOGIE PSYCHIATRIQUE

Pour le cycle 2016-2017

ouvert à tout professionnel de santé, intéressé par une réflexion sur les liens  
entre psychiatrie et psychopathologie phénoménologique.

### ARGUMENT

Nous aborderons au cours de ce séminaire la problématique de la subjectivité dans la phénoménologie psychiatrique en réfléchissant notamment sur la question du sujet dans son rapport au temps, à l'espace, au corps et à l'autre et plus particulièrement dans le trouble psychiatrique.

Nous ne manquerons pas de faire référence à la philosophie de Paul Ricœur et à celle d'Emmanuel Levinas pour leurs apports essentiels à la compréhension de notre objet d'étude.

animé par le **Docteur Jean-Louis GRIGUER**, Psychiatre des hôpitaux, Docteur en philosophie.

➤ **vendredi 2 décembre 2016 de 9h00 à 11h00 :**  
Figures de la phénoménologie de la subjectivité

➤ **vendredi 13 janvier 2017 de 9h00 à 11h00 :**  
La question de la subjectivité dans les troubles bipolaires et la schizophrénie

➤ **vendredi 10 février 2017 de 9h00 à 11h00 :**  
Apport de la philosophie de Ricœur à la question de la subjectivité dans la phénoménologie psychiatrique

➤ **vendredi 10 mars 2017 de 9h00 à 11h00 :**  
Corps et subjectivité

➤ **vendredi 7 avril 2017 de 9h00 à 11h00 :**  
Levinas et la question de l'altérité

à Valence (Drôme)

Bibliothèque médicale du pavillon *Rousseau* du Centre Hospitalier *Le Valmont*,  
Domaine des *Rebatières* – 26760 MONTELEGER

Pour tout renseignement, contacter le Dr Jean-Louis GRIGUER

 [jeanlouis.griguer@chs-levalmont.fr](mailto:jeanlouis.griguer@chs-levalmont.fr)

**PETITES ANNONCES**

**RAPPEL**

Les tarifs des petites annonces sont à demander par [annonces@psychiatrie-francaise.com](mailto:annonces@psychiatrie-francaise.com)

Les ordres doivent parvenir au secrétariat le **18 novembre 2016** au plus tard, pour une parution **semaine 49**

(réf. 4078) **29 - QUIMPER -** L'EPSM Étienne Gourmelen **Recrute un Praticien Hospitalier contractuel ou titulaire** sur le pôle de psychiatrie infanto-juvénile - Rens. & candidat. - [ibosseur@epsm-quimper.fr](mailto:ibosseur@epsm-quimper.fr) - ☎ 02 98 98 66 90

(réf. 4080) **73 - SAVOIE -** Vend cabinet de pédo et psychiatrie générale (murs + patientèle) cause futur départ en retraite. Secteur géographique très agréable à proximité des stations de ski. Merci d'écrire au journal qui transmettra. Curieux s'abstenir.

(réf. 4081) **75 - PARIS 16<sup>ème</sup> NORD -** Psychiatre spéc. enfant adol **Loue local** reprise patientèle souhaitable. ☎ 06 80 44 24 08

(réf. 4079) **59 - ST-AMAND-LES-EAUX -** Le Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux **Recrute un Psychiatre** pour un poste de PH titulaire dans le service de psychiatrie vacant à partir du 01.12.2016. Vous pouvez contacter le Dr NJIENSI, Responsable du service ☎ 03 27 22 98 35 ou par [nnjiensi@ch-saint-amand-les-eaux.fr](mailto:nnjiensi@ch-saint-amand-les-eaux.fr)

**DÉPARTEMENT DE PARIS** 

**LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE L'ENFANCE ET DE LA SANTÉ RECRUTE**

**MÉDECINS PSYCHIATRES (H/F) OU PÉDO-PSYCHIATRES (H/F)**

Comme médecins responsables pour ses Centres d'Adaptation Psychopédagogique sur Paris intra-muros - thésés et inscrits à l'Ordre - vacataires

**Adresser lettre de motivation avec CV détaillé à :**  
**DASES - Bureau de la Santé Scolaire et des CAPP**  
**94-96, quai de la Râpée - 75570 PARIS CEDEX 12**  
 ☎ 01 43 47 74 50 - ☎ 01 43 47 76 36 - [christophe.debeugny@paris.fr](mailto:christophe.debeugny@paris.fr) (réf. 4082)

  
**Les PEP 29**  
*la solidarité en action*

**CMPP DE QUIMPER/PONT-L'ABBÉ**

**RECRUTE**

**UN PÉDOPSYCHIATRE**

CDI - 0,50 ETP - CC 66  
 Temps Annualisé  
 37,75h/Sem du lundi au vendredi

**Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à retourner :**  
**À l'attention de M. SOUFFOIS**  
**Directeur du CMPP de QUIMPER**  
 1 C avenue du Braden  
 29000 QUIMPER  
 ☎ 02 98 53 01 33  
[cmpp-quimper.dir@pep29.org](mailto:cmpp-quimper.dir@pep29.org)  
 ☎ 06 71 87 94 15 (réf. 4083)



**L'ASSOCIATION DE SANTÉ MENTALE LA NOUVELLE FORGE**

**RECRUTE**

pour son établissement de santé mentale, gérant l'inter-secteur de pédopsychiatrie du sud de l'Oise,

**UN PSYCHIATRE**

**temps plein ou deux temps partiels**  
 à SENLIS (hôpital de jour CPR, CMP Henri Wallon).

Possibilité de détachement de praticiens hospitaliers.  
 Rémunération selon la CCN 66 à discuter.

**Contact :**  
**Docteur Éric ALBERT**  
**Président du conseil médical**  
[e.albert@nouvelleforge.com](mailto:e.albert@nouvelleforge.com)  
 ☎ 06 08 22 66 84 (réf. 4084)

**LE CENTRE JEAN MACÉ (Association Archipel Montreuil)**

**RECRUTE**

Pour son Hôpital de Jour (40 places de 6 à 16 ans)

**UN PÉDOPSYCHIATRE OU PSYCHIATRE**

mi-temps - CCN 79 pour les établissements en convention 66

**Poste à pourvoir le 2 janvier 2017**

**Écrire ou téléphoner au Médecin Directeur :**  
**Docteur GARCIA-FONS**  
 12 rue Émile Beaufils  
 93100 MONTREUIL  
 ☎ 01 42 87 72 64  
[centrejeanmace@orange.fr](mailto:centrejeanmace@orange.fr) (réf. 4085)



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS  
KANTONALE IV-STELLE WALLIS



Recherchez-vous un nouveau défi professionnel ?

Dans le magnifique canton du Valais en Suisse, où sont pratiqués les sports d'hiver et d'été, vous pourrez réaliser ce défi.

L'Office cantonal AI du Valais exploite à Sion un centre de compétences médicales de l'assurance-invalidité fédérale (AI). Le Service médical régional (SMR Rhône) travaille également en faveur de l'Office AI pour les assurés résidant à l'étranger. Les médecins du SMR évaluent médicalement des demandes de prestations AI, renseignent les collaboratrices et collaborateurs de l'assurance-invalidité plus particulièrement sous l'angle de la réadaptation, effectuent des examens cliniques et mandatent des experts dans des cas particuliers.

Pour compléter notre équipe, nous **cherchons**

### UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN PSYCHIATRIE

**Nous souhaitons :**

- une expérience professionnelle de plusieurs années avec titre de spécialiste
- de l'intérêt pour le domaine des assurances et de la réadaptation
- de bonnes aptitudes à communiquer et travailler en team pluridisciplinaire
- des connaissances des outils informatiques de base (MS Office)

**Nous offrons :**

- une activité variée avec un challenge médico-social intéressant
- un taux d'activité à convenir (40-100 %)
- des conditions d'engagement intéressantes
- une formation spécifique et continue

**Langue :** française, connaissances de la langue allemande seraient un atout

**Entrée en fonction :** à convenir

Renseignements auprès de :  
Mme Catherine Bayard-Spahr, responsable RH, ☎ 0041 27 324 97 47  
ou par ✉ [rh@vs.oai.ch](mailto:rh@vs.oai.ch)

Nous nous réjouissons de recevoir votre offre accompagnée  
des documents usuels (curriculum vitæ, diplômes, certificats, etc.)  
à l'Office cantonal AI du Valais, Direction, Av. de la Gare 15,  
Case postale, CH-1951 Sion.

(réf. 4086)

Faire paraître une annonce dans cette rubrique « **Petites annonces** »  
et/ou sur notre site internet  
est un service payant.

Les tarifs sont à demander par mail à :  
[annonces@psychiatrie-francaise.com](mailto:annonces@psychiatrie-francaise.com)

## LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

### FORMATION

#### En France

La Faculté de Médecins Pierre et Marie Curie propose une formation sur « **L'autisme, la psychose, le polyhandicap de l'enfant et la famille** » de novembre 2016 à mars 2017. – Informations et inscriptions : FMPMC – Madame MUSSELIN – Site St Antoine – 27, rue de Chaligny – 75012 PARIS – ☎ 01 40 01 14 87 – ✉ laurence.musselin@upmc.fr

### RÉUNIONS ET COLLOQUES

#### En France

#### ... novembre 2016

à **PARIS, le 12** : L'institut européen psychanalyse et travail social (Psychasoc) organise une Journée de rencontre sur le thème « **Psychanalyse pas morte... stop... lettre suit** ». – Informations et inscriptions : Psychasoc – 3, rue Urbain V – 34000 Montpellier – ☎ 04 67 54 91 97 – ✉ secretariat@psychasoc.com – www.psychasoc.com

à **AVIGNON, du 17 au 19** : L'Association pour la Recherche et l'Information en Périnatalité (ARIP) organise son 12<sup>ème</sup> colloque sur le thème « **Bébé attentif, cherche adulte(s) attentionné(s)** ». – Informations et inscriptions : ARIP – CH de Montfavet – CS 20107 – 84918 AVIGNON Cedex – ☎ 04 90 23 99 35 – ✉ 09 70 32 22 01 – ✉ arip@wanadoo.fr – arip.fr

à **PARIS, le 18** : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Actualité de la phénoménologie psychiatrique** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – www.psychiatrie-francaise.com

à **PLABENNEC, le 18** : L'Association Psychologie & Vieillesse organise un séminaire sur le thème « **Un possible, impossible chez-soi ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 02 99 54 94 68 – ✉ 02 99 54 67 42 – ✉ psychologie.vieillesse@wanadoo.fr

à **PARIS, les 18 et 19** : Le Centre d'Études Cliniques des Communications Familiales (CECCOF) organise ses 35<sup>èmes</sup> journées cliniques sur le thème « **Jusqu'où et comment se servir de soi, comme outil d'intervention et/ou thérapeutique ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 48 05 84 33 – ✉ fomation@ceccof.com – www.ceccof.com

à **PARIS, le 19** : Le Collège International de Psychanalyse et d'Anthropologie (CIPA) organise des « Rencontres-Débat » sur le thème « **Algorithmes, Réel, Symbolisations** ». – Informations et inscriptions : Christine Gjoja Brunerie – 23, rue Ernest Renan – 75015 Paris – ☎ 06 61 16 09 60 – ✉ contact@cipa-association.org – www.cipa-association.org

à **PARIS, le 19** : La Société Psychanalytique de Paris (SPP) organise un colloque sur le thème « **La vie psychique, à tout prix** ». – Informations et inscriptions : SPP – 21, rue Daviel 75013 Paris – ☎ 01 43 29 66 70 – ✉ scientifique@spp.asso.fr – www.spp.asso.fr

à **MONTPELLIER, du 23 au 26** : 8<sup>ème</sup> édition du Congrès Français de Psychiatrie sur le thème « **Innover : pourquoi et comment ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 55 43 18 18 – ✉ 01 55 43 18 19 – ✉ site www.congresfrancaispsychiatrie.org

à **BORDEAUX, du 24 au 26** : La Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD) organise la 16<sup>ème</sup> édition de son congrès national sur le thème « **Douleur** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 44 64 15 01 – ✉ 01 44 64 15 16 – ✉ congres-sfetd.fr

à **TOULOUSE, les 25 et 26** : Les éditions Ères organisent des journées d'études sur le thème « **L'éducation spécialisée : pour quoi faire ?** ». – Informations et inscriptions : Éditions Ères – 33, avenue Marcel-Dassault – 31500 TOULOUSE – ☎ 05 61 75 15 76 – ✉ eres@editions-eres.com

#### ... décembre 2016

à **PARIS, le 2** : Enfance&PSY organise un colloque sur le thème « **De la dépendance à l'autonomie : la théorie de l'attachement** ». – Informations et inscriptions : Enfance&PSY – 1, bd du Montparnasse – 75006 Paris – ☎ 01 46 33 70 47 (boîte vocale) – ✉ http://www.enfancesetpsy.fr/

à **PARIS, les 8 et 9** : La Ligue Française pour la Santé Mentale organise son prochain colloque sur le thème « **(BONNE) SANTÉ MENTALE ET SOCIÉTÉ – Prévention/comprendre pour prévenir** ». – Informations et inscriptions : Meggy QUINTY – ☎ 01 42 66 20 70 – ✉ 01 42 66 44 89 – ✉ lfsm@orange.fr – http://www.lfsm.org

### « Bonne » Santé Mentale et Société De la clinique à la prévention

**Judi 8 et vendredi 9 décembre 2016**  
à l'Espace Reuilly,  
1 rue Hénard, Paris 12<sup>ème</sup>

Un colloque qui s'adresse à tous les psy s'intéressant à la santé mentale dans une dynamique de prévention.

- Stress, dépression, troubles du sommeil, addictions,
- Harcèlement moral, discriminations (et phénomène du bouc émissaire),
- Psychothérapies,
- Couple et famille,
- Changements sociétaux, défis des migrations.

Avec Dr R. Bennegadi, E. Benoit, M.-J. Bourdin, Dr P. Brenot, Dr P. Canoui, Dr R. Coutanceau, Dr B. Cyrulnik, Pr Debout, Dr M. Delage, Dr B. Durand, M.-F. Hirigoyen, S. Larchanché, Dr P. Legeron, Pr M. Lejoyeux, Dr P. Lemoine, D. Rostirolla, O. Vallet, E. Verdier

**Coupon d'inscription sur le site LFSM.org (programme complet)**

☎ 01 42 66 20 70

✉ 01 42 66 44 89

✉ lfsm@orange.fr

## LES CHEMINS DE LA CONNAISSANCE VOUS CONDUIRONT...

à **LIMOGES, le 9** : Le Centre d'Études Cliniques des Communications Familiales (CECCOF) organise un colloque régional sur le thème : « **Part du père, père à part ? La paternité aujourd'hui** ». – Informations et inscriptions : ☎ 01 48 05 84 33 – ✉ fomatation@ceccof.com – 🌐 www.ceccof.com

à **BREST, le 13** : Le Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie Infanto-Juvenile du CHRU de Brest et l'Association ABERE organisent les 4<sup>èmes</sup> Journées de Périnatalité de l'Unité Petite Enfance sur le thème « **Les Unités Mère Bébés dans les dispositifs pédopsychiatriques de secteur, l'exemple du Home de Nantes** ». – Informations et inscriptions : – ☎ 02 98 01 50 46 – ✉ celine.neven@chu-brest.fr

### ... janvier 2017

à **PARIS, le 27** : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **Neuroscience et Psychiatrie : quels rapports ?** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

à **PARIS, les 27 et 28** : La Société Médecine et Psychanalyse (SMP) organise son 16<sup>ème</sup> colloque sur le thème « **Tous connectés : le numérique et le soin** ». – Informations et inscriptions : 🌐 www.medpsych.org – ✉ inscription@medpsych.org

### ... février 2017

à **PARIS, le 24** : L'Association Babylone organise son 5<sup>ème</sup> colloque Babylone – Psychanalyse & Littérature sur le thème « **Le souvenir d'enfance** ». – Informations et inscriptions : Association Babylone – Corinne DUGRE LE BIGRE – ☎ 01 56 61 69 80 – ✉ corinne.dugre-lebigre@imm.fr

### ... mars 2017

à **PARIS, les 10, 11 et 12** : L'Espace analytique organise un colloque sur le thème « **Penser le sexuel avec la psychanalyse** ». – Informations et inscriptions : Espace analytique – 12, rue de Bourgogne – 75007 Paris – ☎ 01 47 05 23 09 – ✉ espaceanalytique@wanadoo.fr

à **PARIS, les 29, 30 et 31** : L'Association de Recherche et de Soutien de Soins en Psychiatrie Générale organise le 15<sup>ème</sup> congrès international sur le thème « **La psychiatrie dans un monde en sursauts : quelles réponses ?** ». – Informations et inscriptions : ARSPG – 15, rue Cugnot – 75018 Paris – ✉ arspg@d-s-o.fr – 🌐 www.arspg.org

à **PARIS, le 31** : L'Association Française de Psychiatrie organise un colloque sur le thème « **La causalité psychique** ». – Informations et inscriptions : AFP – ☎ 01 42 71 41 11 – ✉ 01 42 71 36 60 – ✉ secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 www.psychiatrie-francaise.com

### À l'étranger

#### ... novembre 2016

à **LA HAVANE (Cuba), du 19 novembre au 3 décembre** : L'Association franco-cubaine de Psychiatrie et Psychologie (AFCPP) organise ses 11<sup>èmes</sup> rencontres de santé mentale sur le thème « **Évolution des constellations familiales : quelles incidences sur la santé mentale ?** ». – Informations et inscriptions : ☎ 06 80 46 08 90 – ✉ bellangerdo@gmail.com

#### ... mars 2017

à **DUBLIN (Irlande), du 6 au 9** : The International Association for Women's Mental Health organise the 7<sup>th</sup> World Congress on Women's Mental Health on the theme « **Rights, Resilience, Recovery** ». – Informations et inscriptions : 🌐 www.iawmh2017.org

#### ... avril 2017

à **FLORENCE (Italie), du 19 au 22** : 18<sup>th</sup> World Congress of the World Association for Dynamic Psychiatry (WADP) : « **Creative processes in psychotherapy and psychiatry** ». – Informations et inscriptions : 🌐 www.wadp2017.org

## LA LETTRE

☎ 01 42 71 41 11

La Lettre de Psychiatrie Française – 45, rue Boussingault – 75013 PARIS

✉ courriel : secretariat@psychiatrie-francaise.com – 🌐 : www.psychiatrie-francaise.com

Éditeur : Association Française de Psychiatrie / Syndicat des Psychiatres Français (AFP / SPF)

Tirage : 11 000 ex. – Dépôt légal : octobre-novembre 2016 – ISSN : 1157-5611

Directeur de la publication : François KAMMERER

Rédacteur en chef : Jean-Yves COZIC

Rédacteur en chef adjoint : Nicole KOECHLIN

Comité de rédaction : Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL, Jean-Pierre CAPITAIN, Bernard GIBELLO, Simon-Daniel KIPMAN, Jean-Jacques KRESS, Claude NACHIN, David SOFFER, Pierre STAËL

Secrétaire de rédaction et Régie publicitaire : Valérie LASSAUGE

Mise en pages – Impression : Corlet Imprimeur – Condé-sur-Noireau – N° 180206

Faire paraître une JOURNÉE, un COLLOQUE, un CONGRÈS  
dans cette rubrique « **Les chemins de la connaissance vous conduiront...** »,  
et/ou sur notre site internet  
sous forme d'ENCART PUBLICITAIRE,  
est un service payant.

Les tarifs sont à demander par mail à :  
[annonces@psychiatrie-francaise.com](mailto:annonces@psychiatrie-francaise.com)

## À VOS AGENDAS



### L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

PROPOSE

un colloque sur le thème

## NEUROSCIENCES ET PSYCHIATRIE : QUELS RAPPORTS ?

**le vendredi 27 janvier 2017 à PARIS**  
**de 9h00 à 18h00**

**Salle de conférence de l'AQND**  
**92 bis boulevard du Montparnasse (14<sup>ème</sup> arrondissement)**

### AVEC LA PARTICIPATION DE :

Alain BERTHOZ (Paris), David COHEN (Paris), Denis FOREST (Paris),  
Lionel NACCACHE (Paris), Serge STOLERU (Paris), Sylvie TORDJMAN (Rennes)

### ARGUMENT

Il y a environ 50 ans, la psychiatrie s'est séparée de la neurologie en France et dans l'Union européenne alors limitée à 6 membres ; beaucoup considèrent cet acte comme fondateur de notre discipline qu'il contribuait à libérer d'un réductionnisme neurologique trop simpliste pour rendre compte des réalités cliniques et des déterminants psychosociaux des troubles psychiatriques. Cette séparation était globalement bien reçue par les professionnels de la psychiatrie même si une minorité d'entre eux mettait en avant le risque de renforcer une dérive dualiste renouvelant à leurs yeux l'erreur de Descartes.

La roue a tourné et le développement spectaculaire des méthodes d'exploration scientifiques et des résultats qu'elles ont permis d'obtenir a conduit à ce que, bien au-delà de leur lien privilégiés avec la neurologie, les neurosciences prennent pour objet des dimensions phénoménologiques ou psychodynamiques qui étaient jusque-là considérées comme l'apanage des psychiatres voir des psychanalystes (voir par exemple les nouveaux champs que représentent les neurosciences sociales ou la neuropsychanalyse). En remettant en cause les lignes de clivages qui se justifiaient autrefois, ces remaniements ont complexifié et nuancé les rapports entre psychiatrie et neurosciences en nous obligeant à préciser d'avantage leurs champs respectifs.

Ce colloque le fera sans méconnaître que si les progrès réalisés dans le domaine de la pathologie mentale ont été particulièrement importants ces dernières années, leurs apports à la pratique clinique quotidienne paraissent encore bien limités, se réduisant souvent à justifier *a posteriori* des pratiques déjà développées sur des bases souvent intuitives ou de bon sens sur la base que constituent avant l'observation, l'écoute et l'expérimentation pratique.

Un écart se creuse progressivement entre le praticien et le chercheur : question de méthode, d'objet, d'enjeux ou de rapport à la connaissance ?

Notre approche sera, comme nous le faisons régulièrement, pluridisciplinaire afin d'aborder au mieux la complexité de l'objet.

### COMITÉ SCIENTIFIQUE ET D'ORGANISATION :

Jean-Louis GRIGUER, Maurice BENSOUSSAN, Michel BOTBOL,  
François KAMMERER, Jean-Yves COZIC

Le Programme complet sera diffusé dans le prochain numéro  
de **La Lettre de Psychiatrie Française**.

Pour toutes informations complémentaires, merci de nous écrire à l'adresse mail suivante :  
[secretariat@psychiatrie-francaise.com](mailto:secretariat@psychiatrie-francaise.com)